

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Etaient présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Bernard THIABAUD, Claudine PERRIN, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Michel FORAY, Bernard THOMAS

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité,

- 1- l'ajout du point suivant : recrutement d'un agent administratif pour accroissement temporaire d'activité.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 AOUT 2019 (2019.09.01):

Le compte-rendu du 23 août 2019 est approuvé à l'unanimité.

2 - SITUATION BATIMENT MENACANT DE RUINE, ROUTE DE LONSEMARD (2019.09.02)

Le Conseil autorise Le Maire, à l'unanimité, à ester en justice au nom de la Commune. Les intérêts de la collectivité seront défendus par Maître CORDEL.

3 - MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) (2019.09.03) et (2019.09.04) :

Le RIFSEEP correspond à un régime de prime pour les agents des collectivités, dont une part, correspondant au contenu des missions confiées, est fixe. L'autre part, le complément indemnitaire annuel (CIA), réside dans la manière d'exercer les fonctions et est, de ce fait, variable et facultative. Le bénéficiaire du RIFSEEP est étendu aux agents contractuels sans condition d'ancienneté.

La modification du RIFSEEP est adoptée à l'unanimité.

L'instauration du CIA est adoptée à l'unanimité.

4 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP), RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (CHANTIER) (2019.09.05) :

Dans le cadre de l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages de réseau de distribution et de transport d'électricité, une redevance annuelle est instaurée. Le montant pour ENEDIS est établi sur une base de 10 % de la RODP. Le montant de la redevance RTE est de 0.35 x LT (longueur des lignes de transfert impactée par les travaux). Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces montants.

5 - CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE AUPRES DE LA SOCIETE EPOK (2019.09.06) :

Les coûts annoncés du projet de contrat de maintenance informatique sont les suivants : Sauvegarde - 78 € ; Office 365 - 82,50 € ; Contrat annuel - 680 €.

Le Conseil a accepté ce contrat à l'unanimité.

6 - RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE :

Reporté à une date ultérieure.

7 - ACQUISITION DE TERRAIN PONT DE LA PROVENCHERE (DROIT DE PREFERENCE) :

Sans suite.

8 - QUESTIONS DIVERSES :

Travaux :

Achevés :

- Cimetière : 1^{ère} tranche
- Emplois sur les voies communales
- Barrière du Pic de L'huile
- Marquage des arrêts de bus.

En instance :

- Maillage du réseau d'eau, Pont de la Provenchère
- Route de la Martinette
- Accessibilité :
 - .Mains courantes au niveau du cimetière
 - .Eclairage public
- Elagage Route du Defay (Route sous le château)
- Marquage Parking les Landaz
- Réparation du bassin haut de la Provenchère

En cours :

- Four à pain

Projets à l'étude :

- Sécurisation du Chef-lieu, vitesse excessive
- Impasse du Codra - mise au gabarit

Divers :

- Limitation de l'usage de l'eau en Savoie prolongée jusqu'au 15 octobre 2019
- Refus à l'unanimité d'autoriser de laisser paître des animaux, au niveau du parking du Villard, compte tenu de la configuration du terrain.
- Location de licence 3, favorable à l'unanimité, sachant que des mesures gouvernementales sont en préparation pour d'éventuels reclassements en catégorie IV.

Foret :

- Vente d'automne de bois le vendredi 4 octobre à Poisy. Parcelle 1 (UP charpente, palette).
- Vente de printemps, martelage : 4 - 29 - 30, 3 partiellement.

Animations :

Association Lullie :

- 6 octobre 2019, 17h Salle des fêtes de la Mairie, lecture théâtrale *La guerre n'a pas un visage de femme* par la troupe du « Théâtre Sous la Dent » de Crolles.
- L'exposition Jim SANDRAZ et les tableaux « Envie de peindre », du 31 août au 22 septembre, a rencontré un vif succès.
- Nota : La représentation de la chorale « Chœurs de la citadelle » de Montmélián prévue le 28 septembre à l'église de La Table est reportée au printemps.

Le prochain conseil est prévu le vendredi 15 novembre 2019 à 19h30.

Le Maire,
Jean-François CLARAZ